

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

COLLONGES-AU-MONT-D'OR

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Collonges-au-Mont-d'Or

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE

Collonges-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
2	Ruette aux Loups de : Route de Saint Romain à : Rue des Chavannes	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
4	Rue César Paulet de : Rue de l'Epine à : Rue Ampère	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
5	Voie Nouvelle de : Chemin de l'Ecully à : Ruette aux Loups	Création de voie	METROPOLE DE LYON
7	Rue Jean-Baptiste Perret de : Chemin du Mandéron à : Rue Ampère	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
8	Chemin de l'Ecully de : Route de Saint Romain à : Rue de la Mairie	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
9	Rue Pierre Pays de : Avenue de la Gare à : Quai d'Ilhæusern	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
10	Rue des Sablières de : Rue des Varennes à : Rue d'Island	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
12	Rue Louis Blaise Pascal de : Rue Louis Blaise Pascal à : Rue de la Plage	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
14	Chemin de Moyrand de : Route de Saint Romain à : Rue des Chavannes	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
15	Chemin du Champ de : Route de Saint Romain à : Chemin du Poizat	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
17	Rue du Vieux Collonges de : Chemin du Poizat à : Route de Saint Romain	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
18	Rue de Peytel de : Route de Saint Romain à : Rue des Chavannes	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
30	Rue Pasteur de : Rue Maréchal Joffre à : Pont Pasteur	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
32	Chemin de Rochebozon de : Rue Michel à : Rue Pierre Termier	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
36	Rue de la République de : Chemin de la Côte de la Chaux à : Rue de Trèves Pâques	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
39	Rue de la Pélonnière de : Quai de la Libération à : Avenue de la Gare	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
47	Rue de Gélives de : Rue de Gélives à : Rue de Gélives	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
48	Rue Pierre Termier de : Rue Pierre Termier à : Rue Pierre Termier	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Collonges-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
2	Rue de la Mairie	EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL, EQUIPEMENT SCOLAIRE ET EQUIPEMENT PERISCOLAIRE	COMMUNE
4	Chemin de l'Ecully	STATIONNEMENT	COMMUNE
5	Rue Pierre Pays	STATIONNEMENT	METROPOLE DE LYON
6	Chemin de Charézieux	EXTENSION CIMETIERE	COMMUNE

SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES EN ZONE A ET N

Collonges-au-Mont-d'Or

N° de secteur	Localisation	Destination	Hauteur, Implantation, Densité	Raccordement aux réseaux publics et Conditions d'hygiène et de sécurité
A2s2	Chemin de Charézieu	Seuls sont autorisés les constructions, travaux, ouvrages ou installations suivantes : - Les destinations autorisées au Chapitre 1.2 de la zone A2 ainsi que : - L'extension du cimetière	<u>Implantation</u> : se reporter au Chapitre 2 du règlement <u>de la zone A2.</u> <u>Densité</u> : se reporter au Chapitre 2 du règlement de la zone A2. <u>Hauteur</u> : se reporter au Chapitre 2 du règlement de la zone A2	Pour le raccordement aux réseaux publics existants eau potable, assainissement), la gestion des eaux pluviales et la défense et lutte contre l'incendie : se reporter au Chapitre 6 de la partie I du règlement

ESPACES BOISES CLASSES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)

Collonges-au-Mont-d'Or

Sujet	Localisation	Observations
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Au débouché du pont de Collonges.	Individu de grande taille. Bonne santé. Marque l'entrée de la commune.
GINCKO BILOBA	Au débouché du pont de Collonges.	Individu de grande taille. Bonne santé. Marque l'entrée de la commune.
PLATANUS ACERIFOLIA : platane.	Rue César Paulet, maison de repos Notre Dame du Grand Port.	Groupe de platanes. Très grande hauteur. Excellent état. Marquent le paysage.
PLATANUS ACERIFOLIA : platane.	Rue César Paulet, maison de repos Notre Dame du Grand Port.	Groupe de platanes. Très grande hauteur. Excellent état. Marquent le paysage.
AESCULUS HIPPOCASTANUM : Marronnier.	16, rue Georges Clémenceau.	Individu exceptionnel par sa taille, son ancienneté, son état de santé. Témoignage des premières plantations de ces essences dans les années du début du XIXème siècle.
AESCULUS HIPPOCASTANUM : Marronnier.	16, rue Georges Clémenceau.	Individu exceptionnel par sa taille, son ancienneté, son état de santé. Témoignage des premières plantations de ces essences dans les années du début du XIXème siècle.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	2 rue Georges Clémenceau.	Même physionomie que le marronnier 16 rue G.Clemenceau
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	4 rue Maréchal Joffre.	Arbre de même caractéristique en moins imposant que le marronnier 16 rue G.Clemenceau
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	4 rue Maréchal Joffre.	Arbre de même caractéristique en moins imposant que le marronnier 16 rue G.Clemenceau
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue de la Gare.	Arbre de même caractéristique en moins imposant que le marronnier 16 rue G.Clemenceau
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue de la Gare.	Arbre de même caractéristique en moins imposant que le marronnier 16 rue G.Clemenceau
GINKGO BILOBA	16 rue de Trêves Pâques	Arbre mature et en bon état sanitaire
CEDRUS ATLANTICA : Cèdre de l'Atlas	16 rue de Trêves Pâques	Arbre mature qui contribue à renforcer l'ambiance de collection
QUERCUS ROBUR : chêne pédonculé	16 rue de Trêves Pâques	Arbre aux dimensions imposantes traduisant un grand âge (certainement bi centenaire)
QUERCUS ROBUR FASTIGA : chêne fastigé	3 rue du Maréchal Foch	Arbre de collection (assez rare de cete taille), mature, équilibré et en bon état sanitaire. Il est tout à fait adapté à cet espace et crée un repère visuel intéressant et original dans la rue.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban	1 chemin Neuf	Arbre mature, port très bien équilibré, en bon état sanitaire, structurant et visible dans le grand paysage mais aussi en proximité depuis le chemin neuf.
PLATANUS ACERIFOLIA : platane	Rue Pierre Termier	Ce platane, en port naturel, jamais mutilé par des élagages depuis leur plantation, a développé une couronne d'une rare ampleur. L'espace dans lequel il est placé permet justement ce développement exceptionnel de ce sujet (rarement visible sur la Métropole de Lyon). Cet arbre très sain a de plus, une grande espérance de vie
PLATANUS ACERIFOLIA : platane	Rue Plerre Termier	Ce platane, en port naturel, jamais mutilé par des élagages depuis leur plantation, a développé une couronne d'une rare ampleur. L'espace dans lequel il est placé permet justement ce développement exceptionnel de ce sujet (rarement visible sur la Métropole de Lyon). Cet arbre très sain a de plus, une grande espérance de vie
CEDRUS ATLANTICA : cèdre de l'Atlas	2 rue Ampère	Cèdre de l'Atlas bien développé et structurant dans le paysage
CEDRUS ATLANTICA GLAUQUA : cèdre bleu de l'Atlas	5 bis rue César Paulet	Ce cèdre très beau, mature, sain et structurant, possède une très belle silhouette

ESPACES BOISES CLASSES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)

Collonges-au-Mont-d'Or

Sujet	Localisation	Observations
CEDRUS ATLANTICA GLAUQUA	4 rue Blaise Pascal	Cèdre bleu de l'Atlas à fort potentiel, disposant d'espace de développement dans un secteur de la commune assez pauvre en grands arbres patrimoniaux.
CEDRUS LIBANI: cèdre du Liban	1 chemin Rochebozon	Cèdre mature de grand développement, port régulier et équilibré, arbre sain et marquant dans le paysage.
CEDRUS LIBANI: cèdre du Liban	1 chemin Rochebozon	Cèdre mature de grand développement, port régulier et équilibré, arbre sain et marquant dans le paysage.
CEDRUS ATLANTICA : cèdre de l'atlas	Au croisement de la rue Michel et du chemin rochebozon	Grand cèdre isolé mature en bon état, très structurant pour le paysage et bien visible depuis l'espace public
CEDRUS DEODARA : cèdre de l'Himalaya	38 rue de la Plage	Cèdre très structurant et à fort potentiel
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban	Ecole Jeanne d'Arc, 2 place de la Mairie	Cèdre mature avec port tabulaire caractéristique des vieux cèdres, très intéressant dans ce coeur d'îlot
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban	Au débouché du pont de Collonges	Cèdre remarquable dans le paysage urbain du fait de sa taille. Bonne santé. Marque l'entrée de la commune
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban	6 rue de la Pélonnière	Cèdre remarquable dans le paysage urbain du fait de sa taille, son emplacement, élément majeur du quartier
Fagus sylvatica purpurea (hêtre pourpre)	55 rue Georges Clémenceau	arbre faisant parti du patrimoine d'un ancien parc, historique lié au lieu (maison bourgeoise), sujet marquant du quartier, bon état sanitaire
Fagus sylvatica purpurea (hêtre pourpre)	55 rue Georges Clémenceau	arbre faisant parti du patrimoine d'un ancien parc, historique lié au lieu (maison bourgeoise), sujet marquant du quartier, bon état sanitaire
Cedrus atlantica glauca (cèdre)	55 rue Georges Clémenceau	arbre faisant parti du patrimoine d'un ancien parc, historique lié au lieu (maison bourgeoise), sujet marquant du quartier, bon état sanitaire
Taxus baccata (if)	55 rue Georges Clémenceau	arbre faisant parti du patrimoine d'un ancien parc, historique lié au lieu (maison bourgeoise), sujet marquant du quartier, bon état sanitaire
Tilia platyphyllos : tilleul	Place Carrand	arbre isolé remarquable de par sa valeur patrimoniale et sa situation dans le paysage, très visible depuis la voie, bon état sanitaire

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Collonges-au-Mont-d'Or

N° de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé
1	5 rue Pierre Termier	100%	PLUS/PLAI/PLS
2	Place de la Mairie	100%	PLUS/PLAI/PLUS/BRS

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Collonges-au-Mont-d'Or

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction existante à destination d'habitat	plus de 5 logements créés	25%	PLUS-PLAI-PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Entre 600 et 800m ² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS dont 30% maximum de PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 800 m ² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS dont 30% minimum de PLAI dont 20% maximum de PLS